

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance
Du Port du Havre
www.cgt-gpmh.com

Le 14 Novembre 2011

Camarades,

Dans la continuité de l'information que nous vous devons, voici un point d'information sur les dossiers que nous avons en cours et sur lesquels nous bataillons continuellement pour défendre au mieux vos intérêts !

CONCERNANT LA RÉORGANISATION DU STE

Nous avons demandé le 8 novembre dernier, que la direction revienne sur sa copie initiale notamment sur l'organisation de la maintenance ponts et écluses ainsi que sur l'organigramme ESN. Après plusieurs échanges, une nouvelle proposition nous est faite sur le secteur ponts et écluses que nous étudierons avec les personnels concernés.

Concernant l'organigramme présenté autour des activités ESN, nous avons réaffirmé que nous ne l'acceptons pas pour plusieurs raisons que nous avons exprimées, et nous avons par ailleurs, fait une contre-proposition qui n'est ni plus ni moins la copie de ce qui fonctionne aujourd'hui !! Notre proposition étant à l'étude, une autre rencontre est d'ores et déjà programmée.

Egalement concernant ESN, nous sommes confrontés à la volonté de la direction à ferrailer les grues servant à la mise en place de passerelles paquebots sans nous avoir acheté d'outillages en nombre correspondant. De ce fait, nous sommes dans l'obligation compte tenu de la connerie présente dans ce dossier **de rentrer en résistance** et de réaffirmer encore une fois, que nous continuerons à conduire ces grues tout et autant que nous n'aurons pas d'outillages adaptés de remplacement. **Ainsi prévenez nous si des directives sont données pour la consignation de ces engins ou si le dossier ferrailage ou revente à la ville avance un peu trop vite !!**

De plus, nous sommes actuellement en situation de blocage concernant certains d'entre vous à qui l'on propose une évolution de poste sans y associer la progression de salaire correspondante ! Sur ce sujet, il est impératif que nous tenions cette position, pour éviter que vous acceptiez n'importe quoi et que ça serve de jurisprudence pour demain !! Nous réaffirmons également que nous ne laisserons personne d'autre prendre le poste sur lequel il y a blocage aujourd'hui !! Ce sujet est bien entendu complémentaire au dossier sous-effectif présent dans ce service.

Faites bien attention au chant des sirènes !! Et soyez bien persuadé que nos « sirènes » se sont bien servit avant de vous demander un effort salarial pris sur le dos d'une pseudo « rigueur budgétaire » !!

CONCERNANT LE DMO

Nous avons organisé une réunion entre les organisations syndicales représentatives du port du Havre, la direction de la GMP et celle du GPMH pour mettre sur la table les points bloquants de ce dossier et pour essayer de trouver des solutions sur la problématique actuelle. Plusieurs dates de travail sont fixées auxquelles vos délégués participeront et compte tenu de la complexité de ce dossier, nous essayerons de faire un point régulier avec vous au fur et à mesure ! Plus globalement, l'avenir du DMO passera également par d'autres rencontres au sein de la place portuaire.

Ce sujet sensible requiert une motivation sans failles et une unité parfaite entre nous !!
Des solutions peuvent être trouvées en respectant l'intérêt de l'ensemble des parties concernées.

CONCERNANT LES NÉGOCIATIONS SALARIALES

Sur le plan national :

La représentativité massive de la CGT dans les ports a permis d'obtenir une augmentation générale des salaires de 2.35% au 1 octobre et le versement d'une prime de 400€ pour régler le rétroactif des 9 premiers mois de l'année 2011.

L'augmentation de 2.35% sera visible sur le salaire du mois de novembre payé en décembre mais la prime ne sera versée que sur le salaire du mois de décembre payé en janvier (ce versement en janvier permet notamment d'éviter de payer des cotisations salariales sur la tranche B compte tenu de la gratification annuelle versée début décembre !).

Encore une fois, seule la démonstration de l'unité au sein de la CGT FNPD a permis le niveau de cette revalorisation et même si certains détracteurs de la CGT bénéficieront au même titre que tous le monde, de cette augmentation, n'hésitez pas à leur rappeler que votre organisation syndicale ultra représentative aujourd'hui le sera encore plus demain !

Sur le plan local :

Malgré le fait que nous demandions le maintien des avancements applicable au 1 janvier 2012 étant encore dans une phase transitoire d'application de la CCNU, la direction continue à vouloir entamer des NAO (négociations annuelles obligatoires) en cette fin d'année avec pour objectif d'appliquer certaines revalorisations salariales pour le 1 janvier 2012.

Ainsi nous avons accepté dans le respect de vos intérêts, que la direction nous présente sa copie lors d'une réunion programmée début décembre même si nous restons très méfiants sur ce sujet !

De ce fait, soit l'enveloppe budgétaire et la méthode de répartition seront au moins à la hauteur de ce que l'on connaissait auparavant soit nous ré-interviendrons nationalement pour demander l'application pure et simple des avancements tels qu'on les connaissait.

CONCERNANT L'ENSEMBLE DES AUTRES DOSSIERS

Nous sommes toujours en attente de solutions pour les demandes de reclassements en cours et nous continuons de pilonner la direction pour que chacun trouve sa place.

Nous continuons également d'interpeller la direction sur l'état des effectifs actuels baissant d'années en années et ce dans l'ensemble des services et des catégories compliquant un peu plus la qualité de notre service aux clients !!

Alors si la direction veut réellement axer sa politique sur le service aux clients, alors qu'elle nous en donne les moyens !!

CONCERNANT LA CFC ET LA PENIBILITE

Pénibilité :

Nous attendons toujours l'organisation d'une rencontre avec la direction pour nous caler sur les métiers éligibles au dispositif pénibilité car la première liste présentée par la DRH comportait beaucoup d'erreurs !!

De plus, nous sommes toujours dans l'attente d'une rencontre avec la direction générale pour mettre en œuvre ses propres engagements à la négociation d'un dispositif de cessation anticipés d'activité pour le service SSP (engagements pris par L.CASTAING à la signature de l'accord national pénibilité). Nous le relançons officiellement cette semaine.

CFC :

De nombreux départs se font depuis le 1 octobre 2011 malgré le désordre du à l'absence de remplacements à certains postes.

Ces remplacements étant nécessaires au bon fonctionnement de notre établissement, nous essayons d'avoir du poids dans ce dossier dans un contexte où la direction n'essaie de faire que des économies sur sa masse salariale.

De plus, nous attendons toujours certaines réponses ou changement de position de la direction résultant de questions que vous nous avez posées.

Voilà mes camarades, un aperçu de certains dossiers même si beaucoup d'autres sont en cours tant sur le plan local, national qu'europpéen !!

La période que nous traversons est rude pour le salarié.

Coupes sombres sur la masse salariale, économies en tout genre, restrictions et rigueur budgétaires font que les positions de direction se sont durcies et de ce fait rendent plus difficile les différentes marges de manœuvres.

Cependant gardez toujours à l'esprit que le contre-pouvoir se construit et s'entretient et aujourd'hui si l'on constate peu d'avancées pour les salariés, on peut constater aussi et notamment dans les dossiers listés ci-dessus, que la direction ne fait pas ce qu'elle veut quand elle a en face une représentation massive des salariés.

En d'autres termes, on peut toujours se demander ce que demain sera fait mais l'on doit toujours garder en tête que nous sommes les propres maîtres de notre destin !! C'est fondamental pour imposer nos choix et ainsi construire l'avenir de nos enfants.

UNIS DERRIERE VOTRE SYNDICAT GENERAL

Le secrétaire général

L.DELAPORTE

Pour info et affichage